

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE ST PAUL ET VALMALLE

Numéro SIRET : 21340282900013

POSTE COMPTABLE DE : SGC Coeur d'Hérault

M 14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : PRINCIPAL ST PAUL & VALMALLE

ANNEE 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ST PAUL ET VALMALLE**

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 10 avril, à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de ST PAUL ET VALMALLE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, sous la présidence de M. BERTOLINI Jean-Pierre, le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 27/03/2024

Présents : M. BERTOLINI Jean-Pierre, M. CANCHY Eric, Mme FERNANDEZ Aurore, Mme GELLY Evelyne, M. GELY Frédéric, Mme GUIZARD Sophie, M. LASSALVY Nicolas, M. MAVIGNER Jean-François, Mme MICHEL-KARAOUZENE Isabelle, M. VIAL Jean-Marie, Mme YAHIAOUI Aïcha ;

Absents excusés : M. BELLAY Marc, Mme BELTRAN Mélissa, Mme LANDES Caroline, M. LEGA Arnaud ;

Pouvoir de Mme BELTRAN Mélissa à Mme YAHIAOUI Aïcha,
Mme YAHIAOUI Aïcha a été élue secrétaire.

- question n°1/7-

Objet : Vote du Compte de Gestion 2023 – Budget Principal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-31, L.2122-21, L.2343-1 et 2, R.2342-1 à D.2342-12 ;

Considérant que l'exécution des dépenses et des Recettes relatives à l'exercice 2023 de la Commune a été réalisée par le receveur en poste de Clermont-l'Hérault, et que le compte de gestion établi par celui-ci est conforme au compte administratif de la commune pour l'année 2023 pour ce qui concerne les réalisations ;

Considérant que les écritures du compte administratif et du compte de gestion sont identiques ;

Etant précisé que le Receveur a transmis à la Commune son compte de gestion avant le 1^{er} juin comme la loi lui fait obligation ;

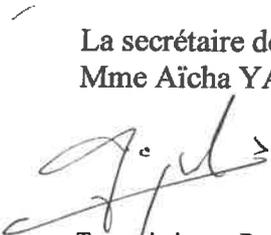
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte : le compte de gestion de la Commune (budget principal) pour l'exercice 2023 dressé par le receveur et dont les écritures en réalisation sont conformes et identiques à celles du compte administratif de la Commune pour le même exercice.

Ainsi fait et délibéré, les Jours, Mois et Ans que dessus,

La secrétaire de séance,
Mme Aïcha YAHIAOUI

Le Maire,
Jean-Pierre BERTOLINI


Transmission au Représentant de l'Etat
Publication le 13/04/2023
Notification le
DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE
St Paul et Valmalle, le 13/04/2023
Le Maire de St Paul et Valmalle
Signé : Jean-Pierre BERTOLINI



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ST PAUL ET VALMALLE**

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 10 avril, à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de ST PAUL ET VALMALLE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, sous la présidence de M. BERTOLINI Jean-Pierre, le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 27/03/2024

Présents : M. BERTOLINI Jean-Pierre, M. CANCHY Eric, Mme FERNANDEZ Aurore, Mme GELLY Evelyne, M. GELY Frédéric, Mme GUIZARD Sophie, M. LASSALVY Nicolas, M. MAVIGNER Jean-François, Mme MICHEL-KARAOUZENE Isabelle, M. VIAL Jean-Marie, Mme YAHIAOUI Aïcha ;

Absents excusés : M. BELLAY Marc, Mme BELTRAN Mélissa, Mme LANDES Caroline, M. LEGA Arnaud ;

Pouvoir de Mme BELTRAN Mélissa à Mme YAHIAOUI Aïcha,
Mme YAHIAOUI Aïcha a été élue secrétaire.

- question n°2/7-

Objet : Vote du Compte Administratif 2023 de la Commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-31, L.2122-21, L.2343-1 et 2, R.2342-1 à D.2342-12 ;

Vu l'exposé du Maire ;

Considérant que Monsieur le Maire ne peut pas prendre part au vote du Compte Administratif, et quitte la salle au moment du vote ;

Considérant qu'après avoir quitté la salle, l'Assemblée a décidé de donner la présidence de séance à Mme GELLY Evelyne, 1^{ère} Adjointe déléguée aux finances ;

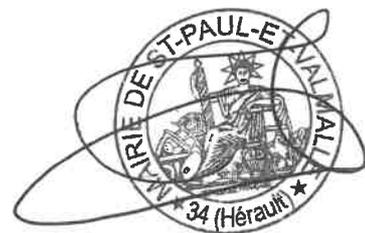
Le Conseil, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

VOTE : le Compte Administratif 2023 de la Commune ci-annexé.

AJOUTE : que la présente décision fera l'objet d'un affichage en Mairie et d'une mise en ligne dudit document budgétaire sur le site internet de la Commune.

La secrétaire de séance,
Mme Aïcha YAHIAOUI

Ainsi fait et délibéré, les Jours, Mois et Ans que dessus,
la 1^{ère} Adjointe,
Mme Evelyne GELLY



Transmission au Représentant de l'Etat
Publication le 13/04/2023
Notification le
DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE
St Paul et Valmalle, le 13 /04/2023
Le Maire de St Paul et Valmalle
Signé : Jean-Pierre BERTOLINI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ST PAUL ET VALMALLE**

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 10 avril, à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de ST PAUL ET VALMALLE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, sous la présidence de M. BERTOLINI Jean-Pierre, le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 27/03/2024

Présents : M. BERTOLINI Jean-Pierre, M. CANCHY Eric, Mme FERNANDEZ Aurore, Mme GELLY Evelyne, M. GELY Frédéric, Mme GUIZARD Sophie, M. LASSALVY Nicolas, M. MAVIGNER Jean-François, Mme MICHEL-KARAOUZENE Isabelle, M. VIAL Jean-Marie, Mme YAHIAOUI Aïcha ;

Absents excusés : M. BELLAY Marc, Mme BELTRAN Mélissa, Mme LANDES Caroline, M. LEGA Arnaud ;

Pouvoir de Mme BELTRAN Mélissa à Mme YAHIAOUI Aïcha,
Mme YAHIAOUI Aïcha a été élue secrétaire.

- question n°5/7-

Objet : Vote des affectations de résultats au Budget Primitif 2024.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-31, L.2122-21, L.2343-1 et 2, R.2342-1 à D.2342-12 ;

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que les résultats de clôture de l'année 2023 au Budget Principal font apparaître un excédent en investissement de 411.392,95 € et un excédent en fonctionnement de 543.298,21 €.

Il demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur l'affectation de ces résultats.

Le Conseil, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE : de ne rien affecter sur le compte 1068 de la section d'investissement.

DECIDE : de reporter sur le compte 002 de la section de fonctionnement la totalité de l'excédent de clôture, soit 543.298,21 €.

DECIDE : de reporter sur le compte 001 de la section d'investissement, l'excédent d'investissement d'un montant de 411.392,95 €.

Ainsi fait et délibéré, les Jours, Mois et Ans que dessus,

La secrétaire de séance,
Mme Aïcha YAHIAOUI

Le Maire,
Jean-Pierre BERTOLINI


Transmission au Représentant de l'Etat
Publication le 13/04/2023

Notification le
DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE
St Paul et Valmalle, le 13/04/2023
Le Maire de St Paul et Valmalle
Signé : Jean-Pierre BERTOLINI



SOMMAIRE

pages			
	I. Informations générales (5)		
p.	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
p.	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes (6)		
	A - Eléments du bilan	Jointes	Sans objet
p.	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
p.	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		
p.	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		
p.	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p.	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		
p.	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
p.	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de fencours		
p.	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
p.	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
p.	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		
p.	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
p.	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		
p.	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.	A4 - Etat des provisions		
p.	A5 - Etalement des provisions		
p.	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
p.	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
p.	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		
p.	A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)		
p.	A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)		
p.	A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (4)		
p.	A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. (4)		
p.	A8 - Etat des charges transférées		
p.	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
p.	A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées		
p.	A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties		
p.	A10.3 - Opérations liées aux cessions		
p.	A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		
p.	A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		
p.	A11 - Etat des travaux en régie		
p.	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		
	B - Engagements hors bilan		
p.	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		
p.	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
p.	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		
p.	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
p.	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		
p.	B1.6 - Etat des engagements reçus		
p.	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		
p.	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
p.	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
p.	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		

pages		Jointes	Sans objet
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel		
	C1.2 - Actions de formation des élus		
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		
	C3.6 - Identification des flux croisés		
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
	D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

N° INSEE : 34282	MAIRIE DE ST PAUL ET VALMALLE	CA 2023
---------------------	-------------------------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	1 330
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault	

Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitant de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	698.04	0,00
2	Produit des impositions directes / population	407.4	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1106.93	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	92.86	0,00
5	Encours de dette / population		
6	DGF / population	58.03	0,00
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépense de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement (2)		

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'appliquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit de la moyenne de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (4).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (5) :

- budgétaires (délibération n° du).

(4) Rayer la mention inutile

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

36500 - ST PAUL ET VALMALLE -

Résultats budgétaires de l'exercice

RECETTES	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT		TOTAL DES SECTIONS	Exercice 202:
Prévisions budgétaires totales (a)	1 963 000,00		1 435 522,00		3 398 522,00	
Titres de recette émis (b)	522 012,96		1 061 031,25		1 583 044,21	
Réductions de titres (c)			3 288,00		3 288,00	
Recettes nettes (d = b - c)	522 012,96		1 057 743,25		1 579 756,21	
DEFENSES						
Autorisations budgétaires totales (e)	1 963 000,00		1 435 522,00		3 398 522,00	
Mandats émis (f)	166 910,11		928 914,39		1 095 824,50	
Annulations de mandats (g)						
Depenses nettes (h = f - g)	166 910,11		928 914,39		1 095 824,50	
RESULTAT DE L'EXERCICE						
(d - h) Excédent	355 102,85		128 828,86		483 931,71	
(h - d) Déficit						

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

36500 - ST PAUL ET VALMALLE -

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal Investissement Fonctionnement	56 290,10 414 469,35 470 759,45		355 102,85 128 828,86 483 931,71		411 392,95 543 298,21 954 691,16
II - Budgets des services à caractère administratif					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL I					
TOTAL II					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	470 759,45		483 931,71		954 691,16

Exercice 2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	928 914,39	1 057 743,25
	Section d'investissement	166 910,11	522 012,96
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		414 469,35
	Report en section d'investissement (001)		56 290,10
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		1 095 824,50	2 050 515,66
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	7 000,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	7 000,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	928 914,39	1 472 212,60
	Section d'investissement	173 910,11	578 303,06
	TOTAL CUMULE	1 102 824,50	2 050 515,66

DETAIL DES RESTES A REALISER DE FONCTIONNEMENT

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		

DETAIL DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 000,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 000,00	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Réalisations	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	453 100,00	277 276,83			175 823,17
012	CHARGES DE PERSONNEL	618 500,00	526 751,02			91748,98
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	Autres charges de gestion courante	138 090,00	104 507,08			33 582,92
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	1 209 690,00	908 534,93			301155,07
66	Charges financières	10 000,00	7 781,46			2 218,54
67	Charges exceptionnelles	88 310,00	12 076,00			76 234,00
68	Dotations aux provisions (1)	2 000,00				2 000,00
022	Dépenses imprévues	80 000,00				80 000,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 390 000,00	928 392,39			461607,61
023	Virement à la section d'investissement (2)	45 000,00				45 000,00
042	Opé. d'ordres de transfert entre sections (2)		522,00			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	45 000,00	522,00			45 000,00
	TOTAL	1 435 000,00	928 914,39			506 607,61

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1 (3)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Réalisations	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATION DE CHARGES	32 000,00	19 792,71			12 207,29
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	77 800,00	99 520,53			
73	Impôts et taxes	702 570,00	745 485,80			
74	Dotations, subventions de participations	179 191,65	162 213,95			16 977,70
75	Autres produits de gestion courante	22 000,00	22 370,04			
	Total des recettes de gestion courante	1 013 561,65	1 049 383,03			29 184,99
76	Produits financiers	100,00	7,21			92,79
77	Produits exceptionnels	4 869,00	8 353,01			
78	Reprises sur provisions (1)	2 000,00				2 000,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 020 530,65	1 057 743,25			31277,78
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (2)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	1 020 530,65	1 057 743,25			31277,78

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1 (3)

414 469,35

- (1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (4) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) Le compte 1058 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A 3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (4)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 000,00			12 000,00
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	1 905 000,00	123 502,21	7 000,00	1 774 497,79
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	1 917 000,00	123 502,21	7 000,00	1 786 497,79
10	Dotations, fonds et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	46 000,00	43 407,90		2 592,10
18	Compte de liaison : Affectation (5)				
26	Participation & créances rattachées à des partic				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses d'imprévues				
	Total des dépenses financières	46 000,00	43 407,90		2 592,10
45...1	Total des opt. pour compte de tiers (7)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 963 000,00	166 910,11	7 000,00	1 789 089,89
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (2)				
041	Opérations patrimoniales (2)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL	1 963 000,00	166 910,11	7 000,00	1 789 089,89

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1 (3)	
---	--

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (4)				
13	Subventions d'investissement		296 707,98		-296 707,98
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	547 000,00			547 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	547 000,00	296 707,98		250 292,02
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)	362 982,90	151 737,41		211 245,49
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (8)				
138	Autres subv. d'invest. non transférables	951 727,00	73 045,57		878 681,43
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : Affectation				
26	Participation & créances rattachées à des partic				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
	Total des recettes financières	1 314 709,90	224 782,98		1 089 926,92
45...2	Total des opt. pour le compte de tiers (7)				
	Total des recettes réelles d'investissement	1 861 709,90	521 490,96		1 340 218,94
021	Virement de la section de fonctionnement (2)	45 000,00			45 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (2)		522,00		-522,00
041	Opérations patrimoniales (2)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	45 000,00	522,00		44 478,00
	TOTAL	1 906 709,90	522 012,96		1 384 696,94

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 (3)	56 290,10
---	-----------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 1

1- Mandats émis

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	277 276,83		277 276,83
012	Charges de personnel et frais assimilés	526 751,02		526 751,02
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	104 507,08		104 507,08
656	Frais de fonctionnement des groupes délus (4)			
66	Charges financières	7 781,46		7 781,46
67	Charges exceptionnelles	12 076,00	522,00	12 598,00
68	Dotations aux amortissem. et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
	Dépenses de fonctionnement - Total	928 392,39	522,00	928 914,39

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement
reporté de N-1

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	43 407,90		43 407,90
18	Compte de liaison : affectation (8)			
198	<i>Neutra. amort. subv. équip. versées</i>			
	Total des opérations d'équipement			
19	Différences sur réalisat. d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	123 502,21		123 502,21
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)</i>			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)</i>			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total	166 910,11		166 910,11

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif
reporté de N-1

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;
 (2) Voir liste des opérations d'ordre ;
 (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
 (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;
 (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 2

2- Titres émis

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	19 792,71		19 792,71
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	99 520,53		99 520,53
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	745 485,80		745 485,80
74	Dotations, subventions de participations	162 213,95		162 213,95
75	Autres produits de gestion courante	22 370,04		22 370,04
76	Produits financiers	7,21		7,21
77	Produits exceptionnels	8 353,01		8 353,01
78	Reprises sur amortissem. et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	1 057 743,25		1 057 743,25

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	414 469,35
--	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)	151 737,41		151 737,41
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
13	Subventions d'investissement	369 753,55		369 753,55
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
19	Différences sur réalisat. d'immobilisations		521,00	521,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles		1,00	1,00
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour déprec. des immobilisations (5)			
39	Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)			
45..2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)			
59	Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)			
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total	521 490,96	522,00	522 012,96

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	56 290,10
---	-----------

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	453 100,00	277 276,83			175 823,17
60	Achats & variation des stocks	252 600,00	165 505,44			87 094,56
604	Achats d'études, prestations de services		938,73			
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)		938,73			
606	Achats non stockés de matières et fournitures	252 600,00	164 566,71			88 033,29
6061	Fournitures non stockables	141 000,00	64 844,39			76 155,61
60611	Eau et assainissement	6 000,00	5 880,41			119,59
60612	Énergie-Électricité	135 000,00	58 963,98			76 036,02
6062	Fournitures non stockées	62 000,00	65 519,79			
60622	Carburants	3 000,00	1 957,25			1 042,75
60623	Alimentation	59 000,00	63 562,54			
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	16 000,00	6 722,19			9 277,81
60631	Fournitures d'entretien	8 000,00	2 839,77			5 160,23
60632	Fournitures de petit équipement	4 000,00	2 928,02			1 071,98
60636	Vêtements de travail	4 000,00	954,40			3 045,60
6064	Fournitures administratives	5 000,00	1 482,11			3 517,89
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	200,00				200,00
6067	Fournitures scolaires	13 400,00	12 600,49			799,51
6068	Autres matières et fournitures	15 000,00	13 397,74			1 602,26
61	Services extérieurs	111 900,00	58 809,20			53 090,80
611	Contrats de prestations de services	1 400,00	1 555,15			
613	Locations	20 000,00	13 678,57			6 321,43
6135	Locations mobilières	20 000,00	13 678,57			6 321,43
615	Entretien et réparations	82 000,00	35 413,43			46 586,57
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	53 000,00	15 290,78			37 709,22
61521	Terrains	10 000,00				10 000,00
61522	Bâtiments	8 000,00	3 799,27			4 200,73
615221	Bâtiments publics	8 000,00	3 799,27			4 200,73
61523	Voies et réseaux	35 000,00	11 491,51			23 508,49
615231	Voiries	35 000,00	11 491,51			23 508,49
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	4 000,00	237,92			3 762,08
61551	Matériel roulant	4 000,00	237,92			3 762,08
6156	Maintenance	25 000,00	19 884,73			5 115,27
616	Primes d'assurance	7 500,00	7 025,02			474,98
6161	Multirisques	7 500,00	7 025,02			474,98
618	Divers	1 000,00	1 137,03			
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	1 137,03			
62	Autres services extérieurs	84 600,00	48 521,19			36 078,81
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	14 000,00	2 517,21			11 482,79
6226	Honoraires	10 000,00	2 283,21			7 716,79
6228	Divers	4 000,00	234,00			3 766,00
623	Publicité, publications, relations publiques	30 500,00	17 909,94			12 590,06
6231	Annonces et insertions	10 000,00	4 526,16			5 473,84
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	10 561,22			4 438,78
6233	Foires et expositions	1 500,00	191,02			1 308,98
6238	Divers	4 000,00	2 631,54			1 368,46
625	Déplacements, missions et réceptions	500,00	325,84			174,16
6256	Missions	500,00	325,84			174,16
626	Frais postaux et frais de télécommunications	14 600,00	11 605,08			2 994,92
6261	Frais d'affranchissement	2 600,00	1 238,83			1 361,17
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	10 366,25			1 633,75
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	257,12			742,88
628	Divers	22 000,00	15 906,00			6 094,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 000,00	14 582,00			
6287	Remboursements de frais	10 000,00	1 024,00			8 976,00
62876	Au GFP de rattachement	10 000,00	1 024,00			8 976,00
6288	Autres services extérieurs	2 000,00	300,00			1 700,00
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	6 000,00	4 441,00			1 559,00
6351	Impôts directs	6 000,00	4 441,00			1 559,00
63512	Taxes foncières	6 000,00	4 441,00			1 559,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	618 500,00	526 751,02			91 748,98

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
621	Personnel extérieur au service	2 000,00				2 000,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00				2 000,00
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	10 000,00	7 631,16			2 368,84
6331	Versement mobilité	3 000,00	1 570,09			1 429,91
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	318,74			681,26
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	6 000,00	5 742,33			257,67
64	Charges de personnel	606 500,00	519 119,86			87 380,14
641	Rémunérations du personnel	418 000,00	345 554,28			72 445,72
6411	Personnel titulaire	293 000,00	261 278,12			31 721,88
6413	Personnel non titulaire	125 000,00	84 276,16			40 723,84
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	186 000,00	168 953,30			17 046,70
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	78 000,00	64 180,52			13 819,48
6453	Cotisations aux caisses de retraites	74 000,00	74 412,63			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	5 000,00	3 430,42			1 569,58
6455	Cotisations pour assurance du personnel	27 000,00	26 929,73			70,27
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	2 000,00				2 000,00
647	Autres charges sociales	2 500,00	4 612,28			
6474	Versements aux autres oeuvres sociales		3 325,31			
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	1 286,97			713,03
6478	Autres charges sociales diverses	500,00				500,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	138 090,00	104 507,08			33 582,92
653	Indemnités, frais de mission et de formation des maires, adjoints et conseillers	51 000,00	41 514,56			9 485,44
6531	Indemnités	46 000,00	39 793,07			6 206,93
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	1 721,49			2 278,51
6535	Formation	1 000,00				1 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	16 000,00	1 850,00			14 150,00
6541	Créances admises en non-valeur	8 000,00				8 000,00
6542	Créances éteintes	8 000,00	1 850,00			6 150,00
655	Contingents et participations obligatoires	52 650,00	43 903,24			8 746,76
6553	Service d'incendie	23 000,00	22 143,34			856,66
6554	Contributions aux organismes de regroupement	29 650,00	21 759,90			7 890,10
65541	Contribution au fonds de compensation des charges territoriales(étab. pub. de territoire)	29 650,00	21 759,90			7 890,10
65541002	CFMEL	800,00	705,03			94,97
65541003	LYCEE AGRICOLE DE GIGNAC	100,00				100,00
65541007	ONF	100,00	85,88			14,12
65541009	LA MERIDIENNE	300,00				300,00
65541010	ASS MAIRES DE FRANCE	300,00	247,38			52,62
65541012	COS 34	3 500,00				3 500,00
65541014	RASED	400,00	543,11			
65541018	CLIS MONTARNAUD	400,00				400,00
65541019	SIADÉ DU MAS DIEU	800,00	665,00			135,00
65541020	ASS DES MAIRES RURAUX 34	200,00				200,00
65541022	CCVH SERVICE URBANISME	6 000,00	5 062,00			938,00
65541023	ASS LES FRANCAS	15 000,00	13 976,00			1 024,00
65541024	ACADEMIE "E.N.T"	50,00	90,00			
65541025	HERAULT INGENIERIE	400,00	385,50			14,50
65541026	ASS HOMO LUDENS	1 300,00				1 300,00
657	Subventions de fonctionnement versées	17 238,00	17 238,00			
6573	Subventions de fonctionnement aux organismes publics	4 400,00	4 400,00			
657362	Subvention au CCAS	4 400,00	4 400,00			
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	12 838,00	12 838,00			
657401	Subv.ASMPV Football	800,00	800,00			
657402	subv. Foyer Rural	2 200,00	2 200,00			
657403	Subv. restaurants du coeur	500,00	500,00			
657404	Subv. Anciens combattants	230,00	230,00			
657405	Subv.Coopérative scolaire	990,00	990,00			
657406	Subv. sorties scolaires "annuelles"	2 678,00	2 678,00			

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
657407	Subv. Assoc. Pour les Enfants st Paulais (APEP)	1 000,00	1 000,00			
657408	Subv. Comité des Fêtes	2 200,00	2 200,00			
657409	Subv. Assoc. sportive collège de Montamaud	100,00	100,00			
657411	Subvention classe verte 2023/2024	1 700,00	1 700,00			
657413	Subv. asso "le Jardin de Saint Paul"	440,00	440,00			
658	Charges diverses de la gestion courante	1 202,00	1,28			1 200,72
6588	Autres charges diverses de gestion courante	1 202,00	1,28			1 200,72
65888	Autres	1 202,00	1,28			1 200,72
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)	1 209 690,00	908 534,93			301 155,07

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b)	10 000,00	7 781,46			2 218,54
661	Charges d'intérêts	10 000,00	7 781,46			2 218,54
6611	Intérêts des emprunts et dettes	10 000,00	7 781,46			2 218,54
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 000,00	7 781,46			2 218,54
67	Charges exceptionnelles (c)	88 310,00	12 076,00			76 234,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	25 310,00				25 310,00
674	Subventions de fonctionnement exceptionnelles	63 000,00	1 283,00			61 717,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	63 000,00	1 283,00			61 717,00
678	Autres charges exceptionnelles		10 793,00			
68	Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)	2 000,00				2 000,00
681	Dotations aux amortissements et aux provisions-Charges de fonctionnement courant	2 000,00				2 000,00
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	2 000,00				2 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	80 000,00				80 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	1 390 000,00	928 392,39			461 607,61
023	Virement à la section d'investissement	45 000,00				45 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		522,00			
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées		1,00			
676	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement		521,00			
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement		521,00			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	45 000,00	522,00			45 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)					
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	45 000,00	522,00			45 000,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	1 435 000,00	928 914,39			506 607,61

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
 (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;
 (5) Dont 675 et 678 ;
 (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	32 000,00	19 792,71			12 207,29
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs	1 000,00				1 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	31000,00	19 792,71			11207,29
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	77 800,00	99 520,53			
702	Ventes de récoltes et de produits forestiers	1 000,00				1 000,00
7022	Coupes de bois	1 000,00				1 000,00
703	Redevances et recettes d'utilisation du domaine	4 500,00	4 394,15			105,85
7031	Concessions et redevances funéraires	2 000,00	2 000,00			
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	2 000,00	2 000,00			
7032	Droits de permis de stationnement et de location sur la voie publique, les rivières, ports et quais fluviaux et autres lieux publics	1 000,00	1 032,55			
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	1 000,00	1 032,55			
7038	Autres redevances et recettes d'utilisation du domaine	1 500,00	1 361,60			138,40
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 500,00	1 361,60			138,40
706	Prestations de services	72 100,00	94 651,38			
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	100,00	275,00			
7063	Redevances et droits des services à caractère sportif et de loisirs	2 000,00	2 090,00			
70632	A caractère de loisirs	2 000,00	2 090,00			
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	70 000,00	78 584,62			
7068	Autres redevances et droits		13 701,76			
70688	Autres prestations de services		13 701,76			
708	Autres produits	200,00	475,00			
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	200,00	475,00			
73	Impôts et taxes	702 570,00	745 485,80			
731	Impôts directs locaux	541626,00	543 344,00			
7311	Impôts directs locaux	539 626,00	541846,00			
73111	Impôts directs locaux	539 626,00	541846,00			
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	2 000,00	1 498,00			502,00
732	Fiscalité reversée	85 000,00	120 499,00			
7321	Fiscalité reversée entre collectivités locales	30 000,00	29 678,39			321,61
73211	Attribution de compensation	30 000,00	29 678,39			321,61
7322	Fiscalité reversée par l'intermédiaire d'un fonds	55 000,00	90 820,61			
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales		14 110,00			
73224	Fonds départemental des DMTO pour les communes de moins de 5 000 habitants	55 000,00	76 710,61			
734	Taxes et participations liées à l'urbanisation et à l'environnement	55 944,00	55 944,00			
7343	Taxe sur les pylônes électriques	55 944,00	55 944,00			
735	Impôts et taxes spécifiques liés à la production énergétique et industrielle	20 000,00	25 698,80			
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	20 000,00	25 698,80			
74	Dotations, subventions de participations	179 191,65	162 213,95			16 977,70
741	D.G.F.	133 000,00	143 871,00			
7411	Dotations forfaitaire	72 000,00	77 186,00			
7412	Dotations d'aménagement	61 000,00	66 685,00			
74121	Dotations de solidarité rurale	25 000,00	29 350,00			
74127	Dotations nationales de péréquation	36 000,00	37 335,00			
742	Dotations aux élus locaux		255,00			
747	Participations	15 200,00	16 618,95			
7471	État	12 000,00	13 221,00			
74718	Autres	12 000,00	13 221,00			
7474	Communes	3 200,00	3 197,95			2,05
74748	Autres communes	3 200,00	3 197,95			2,05
7475	Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier		200,00			
74758	Autres groupements		200,00			
748	Autres attributions et participations	30 991,65	1 469,00			29 522,65

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
7483	Attributions de péréquation et de compensation	14 800,65	1 469,00			13 331,65
74834	État-Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	1 055,00	1 055,00			
74838	Autres attributions de péréquation et de compensation	13 745,65	414,00			13 331,65
748388	Autres	13 745,65	414,00			13 331,65
7488	Autres attributions et participations	16 191,00				16 191,00
75	Autres produits de gestion courante	22 000,00	22 370,04			
752	Revenus des immeubles	11 000,00	11 520,12			
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	1 000,00	1 026,30			
758	Produits divers de gestion courante	10 000,00	9 823,62			176,38
7588	Autres produits divers de gestion courante	10 000,00	9 823,62			176,38
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013	1 013 561,65	1 049 383,03			29 184,99

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	Produits financiers (b)	100,00	7,21			92,79
761	Produits de participations		7,21			
762	Produits des autres immobilisations financières	100,00				100,00
7621	Produits des autres immobilisations financières-encaissés à l'échéance	100,00				100,00
77	Produits exceptionnels (c)	4 869,00	8 353,01			
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	400,00	1 945,32			
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	300,00				300,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	100,00	1 945,32			
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	500,00				500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations		522,00			
778	Autres produits exceptionnels	3 969,00	5 885,69			
7788	Produits exceptionnels divers	3 969,00	5 885,69			
78	Reprises sur provisions (d) (5)	2 000,00				2 000,00
781	Reprises sur amortissements et provisions-Produits de fonctionnement courant	2 000,00				2 000,00
7817	Reprise sur provisions	2 000,00				2 000,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	1 020 530,65	1 057 743,25			31277,78
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)					
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	1 020 530,65	1 057 743,25			31277,78

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	414 469,35
--	------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
 (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DJ 040 ;
 (4) Dont 776 ;
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+BS+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	12 000,00			12 000,00
202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	12 000,00			12 000,00
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	1 905 000,00	123 502,21	7 000,00	1 774 497,79
213	Constructions	1 774 500,00	76 162,62		1 698 337,38
2131	Bâtiments publics	1 759 500,00	76 162,62		1 683 337,38
21311	Hôtel de ville	24 000,00	14 366,95		9 633,05
21318	Autres bâtiments publics	1 735 500,00	61 795,67		1 673 704,33
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15 000,00			15 000,00
215	Installations, matériel et outillage techniques	105 000,00	31 318,47	7 000,00	66 681,53
2151	Réseaux de voirie	30 000,00			30 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	75 000,00	31 318,47	7 000,00	36 681,53
218	Autres immobilisations corporelles	25 500,00	16 021,12		9 478,88
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	9 000,00	3 534,40		5 465,60
2184	Mobilier	16 500,00	12 486,72		4 013,28
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total individualisé en opérations (4)				
	Total des dépenses d'équipement	1 917 000,00	123 502,21	7 000,00	1 786 497,79
10	Dotations, fonds et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	46 000,00	43 407,90		2 592,10
164	Emprunts auprès des établissements financiers	45 000,00	43 407,90		1 592,10
1641	Emprunts en euros	45 000,00	43 407,90		1 592,10
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00			1 000,00
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participation et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
	Total des dépenses financières	46 000,00	43 407,90		2 592,10
45...1.	Opé. pour compte de tiers (5)				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 963 000,00	166 910,11	7 000,00	1 789 089,89

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+BS+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (2)				
041	Opérations patrimoniales (3)				
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE				
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 963 000,00	166 910,11	7 000,00	1 789 089,89

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
--	--

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 (2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 041 ;
 (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;
 (4) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement ;
 (5) Voir annexe IV A8 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+BS+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement		296 707,98		
132	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables		40 707,98		
1322	Régions		36 705,54		
1323	Départements		2 002,44		
134	Fonds affectés à l'équipement non amortissable		256 000,00		
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux		256 000,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	547 000,00			547 000,00
164	Emprunts auprès des établissements financiers	547 000,00			547 000,00
1641	Emprunts en euros	547 000,00			547 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	547 000,00	296 707,98		547 000,00
10	Dotations, fonds et réserves	362 982,90	151 737,41		211 245,49
102	Dotations et fonds d'investissement	362 982,90	151 737,41		211 245,49
1022	Fonds d'investissement	362 982,90	151 737,41		211 245,49
10222	F.C.T.V.A.	350 982,90	91 554,76		259 428,14
10226	Taxe d'aménagement	12 000,00	60 182,65		
134	Autres subventions d'investissement non transférables	951 727,00	73 045,57		878 681,43
1381	Etat et établissements nationaux	596 000,00			596 000,00
1382	Régions	43 705,00			43 705,00
1383	Départements	251 422,00	72 422,23		178 999,77
1385	Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier	60 600,00	623,34		59 976,66
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participation et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
	Total des recettes financières	1 314 709,90	224 782,98		1 089 926,92
45...2.	Opé. pour compte de tiers (4)				
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 861 709,90	521 490,96		1 636 926,92

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+BS+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	Virement de la section de fonctionnement	45 000,00			45 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)		522,00		
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		521,00		
211	Terrains		1,00		
2117	Bois et forêts		1,00		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	45 000,00	522,00		45 000,00
041	Opérations patrimoniales (3)				
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	45 000,00	522,00		45 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	1 906 709,90	522 012,96		1 681 926,92

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	56 290,10
--	-----------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 (2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;
 (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;
 (4) Voir annexe IV A B pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou de mobilisat. (1)	Date de 1er rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial Niveau de taux Taux actuariel		Devise	Périodi- cité des remb. (6)	Profil d'amor- tisse- ment (7)	Posi- bilités de rem- bourse- ment partiel O/N	Catég. empr (8)
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					850 108,60									
1641 Emprunts en euros (Total)					850 108,60									
MAS DIEU CAISSE EPARGNE LONG TERME(N°ARC20472000)	CAISSE EPARGNE L/R	25/11/2003		25/11/2004	42 305,00	V		2,55			A	C		
mas dieu crédit agricole(N °628854010PR)	CREDIT AGRICOLE	12/12/2003		02/01/2006	42 304,60	V		3,70			A	C		
EXTENSION GROUPE SCOLAIRE(N°656875015PR)	CREDIT AGRICOLE	14/12/2004		14/03/2005	205 344,00	F		4,11			T	C		
AVENANTS EXT GROUPE SCOLAIRE CRCA(N °001FLU13PR)	CREDIT AGRICOLE	18/08/2005		18/08/2006	50 000,00	F		3,67			A	C		
TRAVAUX ELECTRIF GARE/CAVE(N°04QRM015PR)	CREDIT AGRICOLE	13/08/2006		15/01/2007	60 000,00	F		4,37			T	C		
ACQUISITION CAVE COOPERATIVE CRCA(N °017CVF010PR)	CREDIT AGRICOLE	15/12/2010		15/03/2011	190 000,00	F		3,19			T	C		
PLA LOGEMENT SOCIAL 1 RUE DE L'EGLISE(N°1259475)	CAISSE DES DEPOTS	09/01/2014		01/01/2015	66 936,00	V		1,05			A	C		
PRET PLUS LOGEMENT SOCIAL 1 RUE DE L'EGLISE(N°1259474)	CAISSE DES DEPOTS	09/01/2014		01/01/2015	93 219,00	V		1,85			A	C		
TRAVAUX MAIRIE ET PLACE(N°00004688595)	CREDIT AGRICOLE	01/03/2022		01/03/2023	100 000,00	F		1,10			A	C		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					850 108,60									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.
(2) Nominal : Montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Taux initial de contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autre à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire JOCE1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2023											
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catég. emprunt après couv. éventuelle (3)	Capital restant dû au 31/12/2023	Durée résid. (années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
						Type de taux (4)	Index (5)	Niv. de taux date de vote (6)	Capital	Charges d'intérêt (8)		
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				356 909,17					43 407,94	7 761,42		
1641 Emprunts en euros (Total)				356 909,17					43 407,94	7 761,42		
MAS DIEU CAISSE EPARGNE LONG TERME(N°ARC20472000)					0	F			2 658,73	84,35		
mas dieu credit agricole(N *628664010PR)				2 422,66	0	V		0,03	2 422,67			
EXTENSION GROUPE SCOLAIRE(N°E56875015PR)				14 276,46	0,95	F		4,11	13 704,36	940,58		
AVENANTS EXT GROUPE SCOLAIRE CRCA(N *001FL013PR)				6 769,84	1,63	F		3,67	3 206,27	366,12		
TRAVAUX ELECTRIF GARE/CAVE(N°004QRM016PR)				12 630,03	2,79	F		4,37	3 857,11	657,85		
ACQUISITION CAVE COOPERATIVE CRCA(N *017CVP010PR)				111 688,66	11,96	F		3,19	7 525,32	3 713,46		
PLAI LOGEMENT SOCIAL 1 RUE DE L'EGLISE(N°1259475)				46 580,00	18,01	V		0,55	2 378,91	146,88		
PRET PLUS LOGEMENT SOCIAL 1 RUE DE L'EGLISE(N°1259474)				67 038,99	18,01	V		1,35	3 157,06	772,16		
TRAVAUX MAIRIE ET PLACES(N°0004688596)				95 502,51	18,18	F		1,10	4 497,49	1 100,00		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
Total général				356 909,17					43 407,94	7 761,42		

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".
(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 23 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).
(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux nominal de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(5) Mentionner le ou les indices utilisés sur l'année.
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant de taux à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/01.
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 "Intérêts réels à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2023 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A								
Barrière simple B								
TOTAL B								
Option d'échange C								
TOTAL C								
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D								
TOTAL D								
Multiplicateur jusqu'à 5 E								
TOTAL E								
Autres types de structure F								
TOTAL F								
TOTAL GENERAL								

- (1) répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part de capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux au 31/12/N (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)(11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A						
Barrière simple B						
TOTAL B						
Option d'échange C						
TOTAL C						
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D						
TOTAL D						
Multiplicateur jusqu'à 5 E						
TOTAL E						
Autres types de structure F						
TOTAL F						
TOTAL GENERAL						100,00

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 1/1/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple	9,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Echange de taux fixe contre variable.	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Echange de taux structuré contre taux variable	400 317,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres type de structures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2023	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)
	Année	Profil						
TOTAL GENERAL								

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du cr100 sont équilibrées.
 (2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour linéaire, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;
 (3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
Taux (4)	Index (5)	Taux actuar. (6)	Taux (4)	Index (5)	Niveau de taux		en intérêts (8)	en capital	

(4) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;

(5) Indiquer le type d'index (ex: EURIBOR 3 mois...);

(6) Taux annuel, tous frais compris ;

(7) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 00111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 008 ;

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal	
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)
						Contrat initial	Contrat renégocié	Type (3)	Index (4)	Taux act.	Type (3)		
Total													

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (5)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)	
	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
Total						

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/2023 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêt (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;
 (2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
TOTAL			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0 Biens ou catégories de biens amortis : Durée :	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES I = A + B	45 000,00	43 407,90
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	45 000,00	43 407,90
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	45 000,00	43 407,90
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	43 407,90	7 000,00		50 407,90

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) III = a + b	1 359 709,90	III 224 782,98
	Ressources propres externes de l'année (a)	1 314 709,90	224 782,98
10222	F.C.T.V.A.	350 982,90	91 554,76
10223	T.L.E.		
10226	Taxe d'aménagement	12 000,00	60 182,65
10228	Autres fonds		
13146	Attributions de compensation d'investissement		
13156	Attributions de compensation d'investissement		
13246	Attributions de compensation d'investissement		
13256	Attributions de compensation d'investissement		
138	Autres subventions d'investissement non transférables	951 727,00	73 045,57
1381	État et établissements nationaux	596 000,00	
1382	Régions	43 705,00	
1383	Départements	251 422,00	72 422,23
1385	Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier	60 600,00	623,34
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	45 000,00	
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Prov. dépréciation immobilisations		
39	Prov. dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement	45 000,00	

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	224 782,98		56 290,10		281 073,08

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	50 407,90
Ressources propres disponibles (IV)	281 073,08
Solde (V = IV - II) (6)	230 665,18

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R.2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.1 SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	
60	Achats & variation des stocks	
61	Services extérieurs	
62	Autres services extérieurs	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
64	Charges de personnel	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux provisions	
014	Atténuations de produits	
	Total des dépenses réelles	
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R.2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.1 SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
73	Impôts et taxes	
74	Dotations et participations	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises sur provisions	
013	Atténuations de charges	
	Total des recettes réelles	
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(Article R.2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
10	Dotations, fonds et réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opérations)	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	
26	Particip. et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières	
45...1	Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(Article R.2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participations et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières	
45...2	Opérations pour compte de tiers	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DE RECETTES	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

Date de la délibération :/...../.....

Intitulé de l'opération :

	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Réalisations	Restes à réaliser	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREE	A10.1

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
	" mobilier ecole rentrée 2023/2024"	3 214,44		
	1ERE SITUATION CANTINE GR SCOLAIRE	684,00		
	20 tables grises/blanches	3 406,08		
	2e acompte gr scol cantine	1 680,00		
	3 ordis portables pour l ecole	3 534,40		
	4 mini tricycles sans pédales	480,00		
	50 chaises mambo	1 561,20		
	ACOMPTE 5 EXT GR SCOLAIRE CANTINE	662,40		
	ACOMPTE 7 EXT GR SCOLAIRE CANTINE	1 324,80		
	BANDEROLLES FESTIVES	182,17		
	BANQUETTE MATERNELLE BLEUE	115,45		
	brancht EP place de la Mairie espace vert travaux mairie/place	2 233,49		
	candelabre hameau de valmalle	2 289,60		
	casque standard telephonique	417,60		
	CLIM GROUPE SCOLAIRE	22 374,00		
	CONSULTATION APPEL D OFFRES	863,27		
	DETECTION RESEAUX TRAVAUX ECOLE CANTINE	2 772,00		
	DIAGNOSTIC REPERAGE AMIANTE GR SCOLAIRE CANTINE TR	2 004,00		
	extension columbarium nouveau cimetière	4 080,00		
	EXTENSION MAIRIE CT	1 032,00		
	EXTENSION MAIRIE LOT 6	6 868,91		
	FACT DU 08/12	102,00		
	garde corps classe burniston 1er acompte	715,50		
	JEUX CAMIONS POUR MATERNELLES	182,80		
	meuble secretariat	918,26		
	mobilier ecole	224,89		
	PHASE ACT	4 636,80		
	SIGNALISATION DIVERSE	407,20		
	SITUATION 4 TRAVAUX GR SCOLAIRE	3 709,44		
	SITUATION 5 GR SCOLAIRE	5 299,20		
	SITUATION 6 GR SCOLAIRE	4 769,28		
	SITUATION 6 GR SCOLAIRE PHASE pro	14 518,08		
	solde mission g2 pro gr scolaire cantine	2 376,00		
	support velos	189,60		
	table hexagonale cour ecole	867,67		
	TABLE PIQUE NIQUE ECOLE	594,30		

	TOUR A MANGAS BIBLIOTHEQUE	1 584,43		
TOTAL GENERAL		102 875,26		

IV - ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN							
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES							A10.2
A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS							
Modalités de sorties	Désignation du bien	Valeur d'acquisition	Durée d'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	522,00
Compte 675	Valeurs comptable des immobilisations cédées	1,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)
TOTAL GENERAL								

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Taux Initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (3)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Taux (2)	Index (1)	Taux actuair. (6)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
---	------------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L.2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT(4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	3,00	4,00	4,00		4,00
ADJOINT ADM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C		2,00	2,00	2,00		2,00
ADJOINT ADMIN. PRINCIPAL 2E CLASSE	C						
ADJOINT ADMINISTRATIF	C		1,00	1,00	1,00		1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1		1,00	1,00		1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2	4,00	6,00	6,00		6,00
ADJOINT TECHNIQ PRINCIPAL 1ERE CL	C	2	1,00	3,00	3,00		3,00
ADJOINT TECHNIQUE	C		1,00	1,00	1,00		1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 CLASSE	C		2,00	2,00	2,00		2,00
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)			2,00	2,00	2,00		2,00
ATSEM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C						
ATSEM PRINCIPAL 2E CLASSE	C		2,00	2,00	2,00		2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		3	9,00	12,00	12,00		12,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité sur l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail=100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)				76 000,00		
ADJ techniques	C	TECH	353,00	76 000,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				76 000,00		

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12	C1.2

C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
néant	néant

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
TRAVAUX BTP	ROUVIER TP	ENTREPRISE	MARCHE PUBLIC	6 000,00
Délégation de service public				
TRAVAUX BTP	STAGNER	ENTREPRISE	MARCHE PUBLIC	1 000,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc ... et autres lieux désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

Liste des restes à réaliser du budget PRINCIPAL ST PAUL & VALMALLE

Dép- Flec.	Compte	Fonction	Operation	Libellé opération	Programme	Libellé programme	Provisions	Réalisé	Restes à réaliser
D	2158			H.O.			75 000,00	31 318,47	7 000,00
D	TOTAL						75 000,00	31 318,47	7 000,00
R	TOTAL						0,00	0,00	0,00

Total enregistrements : 3

St Paul & Valmalle
le 14 Février 2024

Pour le Comptable Public et par procuration,
L'inspecteur des Finances Publiques Adjoint,


Wilfried RUIL

SCG COEUR D'HERAULT
5 Av du Président WILSON
34800 CLERMONT L'HERAULT
Tel:34 87 98 01 31
sgc.coeur@herault.gouv.fr







SARL ROUVIER
ZAE LE CAPITOU

34700 LODEVÉ
Tel : 04 67 44 30 03
Fax : 04 67 44 43 87
Email : contact@rouviersp.fr

Mairie SAINT PAUL ET VALMALLE
HOTEL DE VILLE
34570 SAINT PAUL ET VALMALLE

Devis

Date	Code Client	Date de validité	Mode de règlement
25/10/2023	Saint Paul	30/11/2023	Virement à 30 jours

Description des travaux
Travaux de réfection de trottoir V2

N° de prix	Désignation	Unité	Quantité	PU	Total
1	Amené et repli du matériel pour une petite intervention	FT	1	375	375,00 €
2	Démolition	m2	50	28,21	1 410,50 €
3	GNT 0/20	m2	3	40	120,00 €
4	Mise en œuvre Sable stabilisé	m2	50	45	2 250,00 €
5	Dépose repose barrière	U	2	150	300,00 €
Total HT					4 455,50 €
TVA					891,10 €
Total TTC					5 346,60 €

Le 31/10/23
Bon pour ACCORD
A réaliser avant fin NOVEMBRE 23



Le Maire
J.-P. BERTOUSSI

SARL ROUVIER

ZAE LE CAPITOU
 34700 LODEVE
 Tél : 04.67.44.30.63
 Fax : 04.67.44.43.67
 Email : contact@grouvier.fr



Mairie Saint Paul et Valmalle
 Hôtel de Ville
 34570 ST PAUL ET VALMALLE

Facture

Numero	Date	Code client	Date échéance	Mode de règlement	N° de TVA intracom
FA00005121	21/12/2023	01086	20/01/2024	Virement à 30 jours	

Description des travaux :
 Travaux de réfection de trottoir

Code	Description	Qté	Unité	P.U. HT	% Rem	Montant HT	TVA
	Selon devis du 25/10/2023						
	Arrané et repli du matériel	1,00	FOR	375,00		375,00	20,00
	Démolition	50,00	M2	28,21		1 410,50	20,00
	GNT 0/20	3,00	M2	40,00		120,00	20,00
	Mise en oeuvre sable stabilisé	50,00	M2	45,00		2 250,00	20,00
	Dépose repose barrière	2,00	UNI	150,00		300,00	20,00
CA	FR76 1350 6100 0019 6134 1500 057						

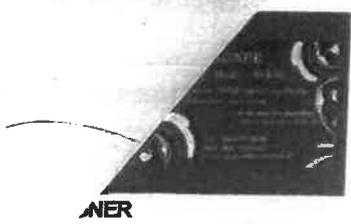
924

Compte courant n°
 FR 76 1350 6100 0019 6134 1500 057 AGRIFRPP835
 13506 10000 19613415000 57
 Code étab. | Gulchet | Compte | Clé
 Date de réception facture : 05/01/2024 Durée D.G.P. : 30 J.
 Date limite de paiement : 04/02/2024 Taux I.M. : 8.00 %
 CRCA LATTES LATTES

Escompte pour règlement anticipé : 0%
 En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 février 2009).
 Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera exigible (Décret 2012-1115 du 9 octobre 2012).

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	4 455,50	891,10

Total HT	4 455,50
Total TVA	891,10
Total TTC	5 346,60
Accompies	0,00
Net à payer	5 346,60 €



Chemin des Amandiers
34570 Saint-Paul-et-Valmalle

Tél. : 0467575030 - Port. : 0611521747
Fax : 0467575030
E-mail : stagner0611@yahoo.fr
R.C.S. : 3101ZZ - N.I.I. : FR22533271730
Mode de paiement : Virement
Date de validité : 02/12/2023

DEVIS		
N° devis	Date	Code client
DC0052	02/11/2023	CL0030

MAIRIE SAINT PAUL ET VALMALLE
1 PLACE DE LA MAIRIE

34570 Saint-Paul-et-Valmalle

Code	Description	Quantité	Prix HT	Total HT	Tx TVA
AR0000	GARDE-CORPS LONGUEUR 5,30ML HAUTEUR 1020MM STYLE MODÈLE SUR PLACE LA POSTE -MAIN COURANTE FER PLAT 40X10 - MONTANT VERTICAL FER PLAT 40X10 - LISSE HAUT ET BAS TUBE ROND DIAM 25 - PLATINE FIXATION CORNIERE INÉGALE 50X30X4 - QUINCAILLERIES : GOUJONS , BOULONS ETC.... PEINTURE COULEUR RAL 7016 BRILLANTE LA POSE	1,00	1 192,50	1 192,50	20,00

ACOMPTE 50%

% TVA	Base	Montant TVA	Total HT	Total TVA	Total TTC
20,00	1 192,50	238,50	1 192,50	238,50	1 431,00

Net à payer
1 431,00 €

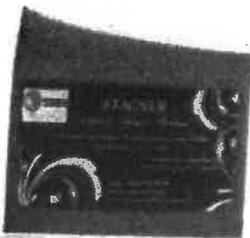
Bon pour accord *St Paul et Valmalle*
le 6/11/2023



Cachet et signature précédés de BON POUR ACCORD

Individuelle - SIRET : 53327173000012

le Maire
J. P. BERTOLINI



STAGNER

4 Chemin des Amandiers
34570 Saint-Paul-et-Valmalle

Tél : 0467575030 - Port. : 0611521747

Fax : 0467575030

E-mail : stagner0611@yahoo.fr

R.C.S. : 3101ZZ - N.L.I. : FR22533271730

Mode de paiement : Virement

Date d'échéance : 01/01/2024

Facture		
N° facture	Date	Code client
FC0034	01/01/2024	CL0030

MAIRIE SAINT PAUL ET VALMALLE

1 PLACE DE LA MAIRIE

34570 Saint-Paul-et-Valmalle

Code	Description	Quantité	Prix HT	Total HT	Tx TVA
	Devis n°DC0052 du 02/11/2023				
AR0000	GARDE-CORPS LONGUEUR 5,30ML HAUTEUR 1020MM STYLE MODÈLE SUR PLACE LA POSTE - MAIN COURANTE FER PLAT 40X10 - MONTANT VERTICAL FER PLAT 40X10 - LISSE HAUT ET BAS TUBE ROND DIAM 25 - PLATINE FIXATION CORNIÈRE INÉGALE 50X30X4 - QUINCAILLERIES : GOUJONS , BOULONS ETC..... PEINTURE COULEUR RAL 7016 BRILLANTE LA POSE		1 192,50		20,00
AR0000	FACTURE 2EME ET DERNIERE SITUATION 1431€TTC- 50%= 715,50€ TTC	1,00	596,25	596,25	20,00

Pénalités de retard au taux annuel de : 10,50 % - Escompte en cas de paiement anticipé : 1,50 %

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40,00 €

% TVA	Base	Montant TVA	Total HT	Total TVA	Total TTC	Déjà réglé TTC
20,00	596,25	119,25	596,25	119,25	715,50	
						Net à payer
						715,50 €

Entreprise individuelle - SIRET : 53327173000012

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN B.A	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.4

**C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissement publics de coopération intercommunale			
HOMO LUDENS	01/01/2000	ARTICLE 65541026	938,00
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE	01/01/2000	ARTICLE 65541010	247,00
Autres organismes de regroupement			
ASSO LES FRANCAS	01/06/2014	ARTICLE 65541023	13 976,00
Autres organismes de regroupement			
ASSOCIATION DES MAIRES DE L'HERAULT	01/01/2000	ARTICLE 65541013	
ASSOCIATIONS DES MAIRES RURAUX 34	01/01/2000	ARTICLE 65541020	
ASSOCIATION LA MERIDIENNE	01/01/2000	ARTICLE 65541009	
CFMEL	01/01/2000	ARTICLE 65541002	705,00
CLIS DE MONTARNAUD	01/01/2000	ARTICLE 65541018	
COS 34	01/01/2000	ARTICLE 65541012	3 325,00
CENTRE AERE DE MONTARNAUD	01/01/2000	ARTICLE 65541017	
CENTRE AERE DE GIGNAC	01/01/2000	ARTICLE 65541016	
CRECHE "LE BERCEAU" MONTARNAUD	01/01/2000	ARTICLE 65541021	
LYCEE AGRICOLE DE GIGNAC	01/01/2000	ARTICLE 65541003	
RASED PSYCHOLOGUES SCOLAIRES	01/01/2000	ARTICLE 65541014	543,00
SIADU DU MAS DIEU	01/01/2000	ARTICLE 65541019	665,00
CCVH INSTRUCTION URBANISME	01/01/2000	ARTICLE 65541022	5 062,00
ONF	22/03/2012	ARTICLE 65541007	85,00
ACADEMIE "ENT"	13/10/2017	ARTICLE 65541024	90,00
HERAULT INGENIERIE	06/03/2019	ARTICLE 65541025	385,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ,TPU,TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

BUDGET PRINCIPAL : 1 - PRINCIPAL ST PAUL & VALMALLE

SECTIONS	Prévisions	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 963 000,00	166 910,11	7 000,00	1 789 089,89
RECETTES	1 963 000,00	578 303,06		1 384 696,94
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 435 000,00	928 914,39		506 085,61
RECETTES	1 435 000,00	1 472 212,60		-37 212,60

PRESENTATION CONSOLIDEE : PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTIONS	Prévisions	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 963 000,00	166 910,11	7 000,00	1 789 089,89
RECETTES	1 963 000,00	578 303,06		1 384 696,94
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 435 000,00	928 914,39		506 085,61
RECETTES	1 435 000,00	1 472 212,60		-37 212,60

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	84 091,00	%	%	11,76 %	9 889,00	%
TFPB	1 378 000,00	%	%	40,41 %	556 850,00	%
TFPNB	22 700,00	%	%	69,92 %	15 872,00	%
CFE		%	%	%		%
TOTAL	1 484 791,00	%			582 611,00	%

**ETAT RECAPITULATIF ANNUEL
DES INDEMNITES D'ELUS**

ANNEE 2023

- INDEMNITE DU MAIRE :

Allouée à M. BERTOLINI Jean-Pierre : **15.642 € Brut/AN.**

- INDEMNITE DU 1^{er} ADJOINT :

Allouée à Mme GELLY Evelyne : **5.256 € Brut/ AN.**

- INDEMNITE DU 2^{ème} ADJOINT :

Allouée à M. MAVIGNER Jean-François : **5.256 € Brut/ AN.**

- INDEMNITE DU 3^{ème} ADJOINT :

Allouée à Mme GUIZARD Sophie : **5.256 € Brut/ AN.**

- INDEMNITE DU 4^{ème} ADJOINT :

Allouée à M. GELY Frédéric : **5.256 € Brut/ AN.**

- INDEMNITE DE LA CONSEILLERE MUNICIPALE DELEGUEE :

Allouée à Mme YAHIAOUI Aïcha. : **3.129 € Brut/ AN.**



MAIRIE
DE
SAINT-PAUL-ET-VALMALLE
34570

Affiché le 27/03/2024

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MM. les membres du Conseil Municipal sont convoqués, pour la réunion qui aura lieu en MAIRIE, le **MERCREDI 10 AVRIL 2024 à 18h00.**

ORDRE DU JOUR :

Adoption du Procès-Verbal de la réunion du Conseil municipal du 7 février 2024.

- 1/ Protection sociale complémentaire : convention de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents.
- 2/ Vote du Compte de Gestion 2023 – Budget Principal.
- 3/ Vote du Compte Administratif 2023 de la Commune.
- 4/ Vote du Budget Primitif 2024 de la Commune.
- 5/ Délibération approuvant la fongibilité des crédits.
- 6/ Vote des affectations de résultats au Budget Primitif 2024.
- 7/ Vote des taux d'imposition des taxes locales de l'année 2024.
- 8/ Vote des subventions aux associations pour l'année 2024.
- 9/ Questions diverses



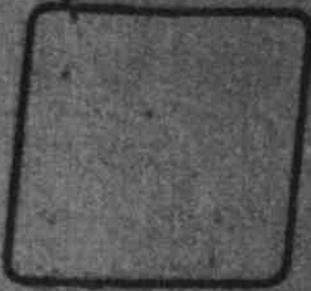
A St Paul et Valmalle, le 27 mars 2024

Le Maire,

Jean-Pierre BERTOLINI

Place de la Mairie - 34570 SAINT PAUL ET VALMALLE

Téléphone : 04 67 55 19 00 - Télécopie : 04 67 55 41 06 - Courriel : mairie@stpauletvalmalle.fr



POUVOIR

Je soussigné

BENJAMIN FELISSA

donne pouvoir à

Aicha YAHIAOUI

de me représenter à la Réunion de Courant Maritime

convoquée par le no. 04 de 2024

de prendre part à toutes délibérations,
créer des votes, et signer des documents.

Le présent pouvoir expirera une fois par tout acte par lequel, ou par
cette Réunion sera appelée pour une autre assemblée.

no. ST Paul . no. 04 de 2024

Porter à la suite "Bon pour Pouvoir" et signer

BENJAMIN FELISSA

IV - ANNEXE
ARRETE - SIGNATURES

IV
D2

" le Naïre est absent
au moment du vote "

Nombre de membres en exercice 15
Nombre de membres présents 11
Nombre de suffrages exprimés 11

" 1 pouvoir
de M^{me} BELTAÏAN Nélissa
ou M^{me} YAKHIAOUI Aïcha "

VOTES : Pour 11
Contre 0
Abstentions 0

Date de convocation : 27/03/2024

Présenté par le Naïre
A ST PAUL ET VALMALLE le 10/04/2024

M^{me} GELLY Eveline
1^{ère} Adjointe



Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session 10 AVRIL 2024
A ST PAUL ET VALMALLE, le 10/04/2024

Les membres

[Handwritten signatures of the council members]

Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/04/2024 et de la publication le 10/04/2024

A ST PAUL ET VALMALLE, le 10/04/2024